

## **CONSEIL MUNICIPAL - 13 DECEMBRE 21**

### **PERSONNEL COMMUNAL :**

L'agent technique étant en arrêt maladie jusqu'au 31 décembre, il est annoncé la reprise de Ludovic LECAT, en tant que contractuel.

Secrétariat : Vacance d'emploi à signaler au CDG sur l'emploi d'agent administratif à 17 h, puis création d'un nouveau poste à raison de 24 h hebdomadaires .

La fiche de poste du contrat civique accepté par le DRAJES pour obtention de l'agrément : participation au projet de sensibilisation à l'environnement et à la sécurité des Mareauboisien. Une lecture en avait été faite avant délibération lors du dernier conseil municipal.

### **DECISION MODIFICATIVE n° 1 :**

En raison du problème informatique rencontré la semaine précédente nous avons dû procéder au remplacement de l'ordinateur et réinstaller les logiciels. De plus, le renouvellement de mobilier urbain est décidé. Pour ce faire, les crédits suivants ont été ouverts :

2 200 € au 2184 (micro-ordinateur et logiciels)

3 800 € au 2184 ou 2188 (mobilier extérieur : bancs, tables et poubelles)

6 000 € au 1313 (subvention départementale FAPO)

### **RETOUR DE LA FORMATION AUX ELUS SUR LE PROJET DE TERRITOIRE :**

Les documents de travail de Vincent COTIER ont été transmis aux conseillers n'ayant pas participé aux modules proposés les lundis 22 et 29 novembre 2021.

L'intérêt des participants a été réel puisque les six conseillers ont participé aux deux sessions et se sont pleinement investis. L'expérience serait à poursuivre avec les nouveaux intégrants de 2022. Proposition de travail sur l'articulation budgétaire ou autre, à déterminer.

### **ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES :**

Les démarches sont à faire individuellement ou en groupe auprès de la sous-préfecture entre le 20 et le 23 décembre. Le secrétariat de mairie peut fournir les informations et imprimés nécessaires aux déclarations de candidatures. Toute personne désireuse de travailler pour la commune et ses habitants, a sa place au sein de Conseil Municipal.

La tenue des bureaux de vote par les conseillers, vaccinés 3 doses est fixé pour les deux tours aux 9 et 16 janvier 2022. Madame le Maire informe qu'elle demandera à la Préfecture une dérogation pour installation du bureau de vote dans la salle polyvalente « Moïse Robillard » afin de satisfaire aux normes sanitaires face à la Covid.



Mareau-Aux-Bois - préau illuminé, Noël 2021

### **A VOS AGENDAS**

#### **COLLECTE 2022 DES ENCOMBRANTS :**

- ◆ Vendredi 4 mars

#### **STATIONNEMENT PLACE DE L'ÉGLISE**

**DU SOLIDARIBUS DU SE-COURS POPULAIRE**, de 14 h à 16 h 30 :

- ◆ Mardi 25 janvier
- ◆ Mardi 22 février
- ◆ Mardi 22 mars

En raison des élections complémentaires et des normes sanitaires, il n'y aura toujours pas de cérémonies des vœux en 2022.

**FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE :**

La répartition des trente-cinq colis en quatre équipes a été préparée et annoncée, la distribution aura lieu comme convenu précédemment, le dimanche 19 décembre.

Un spectacle de Noël pour les enfants est demandé par plusieurs parents. En raison de la conjoncture sanitaire, aucun écho auprès de l'assemblée.

Mme le Maire informe que l'association SEME des parents d'élèves organisera une manifestation pour Carnaval. La mairie participera à la logistique de l'évènement prévu le **5 mars 2022** à 15 h.

**BROYAGE DES VÉGÉTAUX DES PARTICULIERS ET AIDE AUX PERSONNES DE PLUS DE 70 ANS :**

Une organisation est proposée par Donald YOYOTTE afin de valoriser les déchets verts, d'une part, et d'aider les personnes de plus de 70 ans à se débarrasser des branchages ou coupes diverses de jardins, d'autre part.

**Concernant le broyage**, il propose une participation forfaitaire de 80 € par demi-journée, après rendez-vous pris auprès de la mairie pour accompagnement d'un agent technique en charge du broyeur communal (environ 2 m3).

Les modalités seront formalisées par une convention à signer entre la commune et les personnes de plus de 70 ans intéressées par la destruction de leurs végétaux. **Concernant le débarrasage des déchets verts** : moyennant un abonnement annuel de 20 €, des sacs pouvant recevoir feuilles et gazons pourraient être mis à disposition des Mareaubois de plus de 70 ans afin d'éviter les déplacements en déchetterie et réaliser du terreau destiné aux jardins et massifs. Un service bimensuel assurera le ramassage à date régulière.

Mise en place d'un compost communal ou lieu de broyat à réutiliser dans les jardins privés ou municipaux. Le gazon et les feuilles pourraient servir à faire du compost.

Le conseil demande à préciser les modalités du service, finaliser les conventions et déterminer un terrain de transformation. Le tarif fera l'objet d'une délibération ultérieure.

**TRAVAUX ET ACQUISITIONS A PRÉVOIR ET PRIORISER :**

Il est toujours urgent de trouver un hangar pour abriter le matériel communal, la date fatidique de début février étant annoncée par le propriétaire. Une conseillère s'interroge sur la régularité de l'affaire et Madame le Maire se rapprochera du notaire en charge du dossier, maintenant connu, afin d'obtenir un complément juridique.

Il sera procédé à l'acquisition de bancs, tables et poubelles pour les espaces publics.

Travaux mairie : façade à refaire (fissures à colmater) en raison de la sécheresse

Voirie : faire reprendre les malfaçons

Madame le Maire informe des subventions départementales accordées pour l'acquisition du matériel d'exploitation des services techniques. Une nouvelle demande sera déposée auprès du Conseil Départemental pour 2022, relativement à la réfection de la toiture de la salle de danse.

**PLAN D'ÉPANDAGE DES DÉCHETS EN PROVENANCE DE L'UNITE DE MÉTHANISATION D'ESCRENNES**

Lecture du courrier de BGB sollicitant l'avis du maire sur le plan d'épandage des déchets de l'usine de méthanisation d'Escrennes, le digestat sur les terres cultivées de certains exploitants agricoles. Madame le Maire déplore le manque d'informations contenu dans le présent courrier, entre autres quant à la localisation des parcelles. Certains conseillers s'annoncent favorables.

Madame le Maire interrogera la société Beauce Gâtinais Biogaz sur la durée de réminiscence des odeurs, les distances réglementaires vis-à-vis des zones habitées, les périodes d'épandage, et le temps de couverture des effluents, regrettant les nuisances olfactives supportées lors d'un épandage réalisé l'été dernier et pour lequel la mairie avait été alertée.

**APPEL AUX PROPRESSIIONNELS MAREAUBOISIENS :**

Il est envisagé la réalisation d'un fascicule énumérant toutes les activités artisanales commerciales ou services proposés. Chacun devra faire passer en mairie une annonce avec logo ou coordonnées dans un format arrêté à 10 x 14 cm, et ceci avant le 31 janvier.

### Affaires diverses :

Malfaçons sur la voirie communale : aucun représentant de l'entreprise de travaux publics n'était présent à la seconde convocation d'Elex, expert nommé par notre compagnie d'assurance. Il faudra donc attendre les conclusions de Groupama, puis décider si on intente un procès pour les problèmes de chaussées affaissées. Précisons que l'entreprise a maintenant cessé toute activité (liquidation judiciaire) nous nous interrogeons sur les suites de l'affaire.

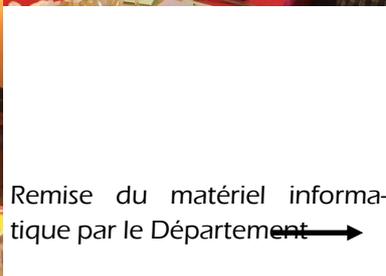
Bibliothèque : la médiathèque départementale, par l'intermédiaire de notre Conseiller Départemental, remettra à la commune deux postes informatiques afin de gérer la bibliothèque au moyen d'une douchette de lecture des codes barre répertoriant les ouvrages à disposition des lecteurs et offrir un accès internet ouvert à tous les Mareauboisien. Tous les conseillers sont invités à accompagner les bénévoles de la bibli et le maire lors de la cérémonie de remise, le mardi 14 décembre. Un cruel manque de place se fait ressentir quant aux deux pièces utilisées actuellement par la bibliothèque.

Il a été précisé lors de la réunion de la communauté de communes du 9 décembre 2021 que le transfert de la compétence « Eau et Assainissement » s'effectuera dès le 1er janvier 2024. Le réseau pluvial restera à la charge de la commune.

Déploiement de la fibre optique : le Département s'engage à prendre à sa charge le réseau enterré sur les routes départementales (Bouzonville, Courcy, Escrennes, Athouas).

Illuminations et décorations : merci aux conseillers et personnels ayant participé activement à l'embellissement de la place du village, la mairie, le préau, l'école et la bibliothèque, ainsi que M. David Pallu pour son aide technique.

REPAS DES AINES  
LE 27 NOVEMBRE 2021



LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX,  
LE PERSONNEL COMMUNAL ET LES BÉNÉVOLES,  
S'ASSOCIENT À MOI POUR VOUS PRÉSENTER  
NOS VOEUX LES MEILLEURS POUR L'ANNÉE 2022.

TIRONS UN TRAIT SUR 2021 ET SOUHAITONS UNE BONNE SANTÉ À TOUS